

Cependant, tout en ayant un certain doute sur mes aptitudes à m'acquitter convenablement d'une telle charge, je me rends compte que le très honorable premier ministre et ses collègues ont dû penser, en me la confiant, au si intéressant comté que je représente à la Chambre.

*(Traduction)*

Bien qu'il ne se soit écoulé que très peu de temps depuis la dernière session, il est pourtant survenu nombre d'événements importants dont je crois devoir dire quelques mots en cette Chambre.

Je veux parler d'abord de la disparition imprévue et subite du roi George VI.

Notre regretté souverain avait accédé au trône dans des circonstances difficiles et avait consenti à sacrifier ses goûts personnels pour consacrer sa vie à l'accomplissement des devoirs de sa lourde charge. Toute sa vie, il avait été un exemple vivant du véritable chef de famille et s'était acquis l'admiration et l'amitié de tous ses sujets.

De Sa Majesté le Roi George VI, la Couronne n'a reçu que de l'honneur. Je me fais un devoir de me joindre au motionnaire de l'adresse pour offrir, au nom de tous les membres de la Chambre des communes, à Sa Majesté la Reine ainsi qu'à la Reine mère et à la Reine Marie, l'hommage de notre très vive sympathie et de notre profond attachement. Sur sa tombe à peine refermée, nous déposons nos regrets.

Cette épreuve, si pénible soit-elle, a été de nature à nous rappeler et à raffermir les liens qui nous unissent à la Couronne et aux autres nations du Commonwealth.

A notre nouvelle Souveraine Elizabeth II, nous souhaitons un règne long, paisible et fructueux. La population canadienne se rappelle avec émotion la mémorable visite du couple royal au cours de l'automne dernier. Partout notre souveraine a fait rayonner son charme, sa grâce, sa distinction, par lesquels elle s'est acquis l'affection que le peuple canadien portait à son distingué père.

Le vicomte Alexander, notre gouverneur général depuis 1946, a été rappelé pour occuper d'importantes fonctions dans le gouvernement de son pays. Les Canadiens conserveront longtemps le souvenir de ce grand militaire qui a rempli ses fonctions avec tant de tact et de courtoisie. Avant son départ, il a été créé membre du conseil privé du Canada, ce qui lui conserve des liens avec notre pays. Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans la nouvelle tâche qui l'attend.

*(Texte)*

Le 24 janvier 1952, le peuple canadien prenait avec satisfaction que le Roi, sur recommandation de notre Gouvernement, avait choisi, pour le représenter auprès de notre pays, le très honorable M. Vincent Massey, le premier citoyen canadien à détenir cette charge. Tout le Canada se réjouit de l'honneur bien mérité qui rejaillit sur notre illustre compatriote. La brillante carrière du chancelier de l'Université de Toronto le désignait au plus haut poste dans son pays natal. Membre d'une famille qui a fait sa marque dans l'histoire de l'industrie canadienne, le très honorable M. Vincent Massey a occupé deux des plus importants postes de notre service diplomatique.

La sagesse, l'habileté et le discernement avec lesquels il a représenté notre pays à Washington avaient déjà attiré sur lui l'attention de ses compatriotes, et l'on sait quel succès il a remporté à Londres comme haut-commissaire canadien, de 1935 à 1945.

Toute sa vie, il s'est appliqué à favoriser l'essor de l'enseignement supérieur et le développement des arts et de la vie culturelle au Canada. Il était donc tout naturel qu'il fût appelé à présider la Commission royale d'enquête sur l'avancement des Lettres, Arts et Sciences. Son nom demeurera à jamais lié à ce monument culturel et à l'œuvre de l'unité canadienne dans sa diversité de culture, anglaise et française. C'est avec une légitime fierté que les Canadiens ont accueilli l'honneur qui était conféré à l'un des fils les plus éminents du pays, et le Gouvernement mérite des félicitations pour l'excellence de son choix, car il a prouvé, par le fait même, que le Canada est devenu la nation adulte qu'il prétend être.

Monsieur l'Orateur, je désire rendre hommage à l'un de nos collègues disparu depuis la dernière session, le député de Brome-Missisquoi, M. Henri Gosselin. Pendant plus de vingt ans, tant dans le domaine provincial que fédéral, il a été au service de la population de la province de Québec, et particulièrement au service des électeurs de Brome-Missisquoi. Je veux exprimer à madame Gosselin et aux membres de sa famille nos condoléances. La mort de notre collègue nous a tous profondément affligés. Son souvenir restera vivace parmi nous.

Il manque aujourd'hui à la Chambre une figure familière; je veux parler de l'honorable M. Édouard Rinfret. Son désir constant de rendre service lui avait valu l'amitié de tous ses collègues. Il fera, sans aucun doute, honneur à la magistrature comme il l'a fait à la Chambre des communes, dont il a été un membre distingué pendant plusieurs années.